

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Je commence en citant le nom de الله Dieu,

الرَّحْمَنُ *Ar-Rahman -Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants et aux non croyants dans le bas monde, mais uniquement aux croyants dans l'au-delà-*

الرَّحِيمِ *Ar-Rahim -Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants-*

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

La louange est à Dieu le Seigneur des mondes,

وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ

et que soient accordés à notre maître محمد Mouhammad, le Messager de Dieu, davantage d'honneur et d'élévation en degrés ainsi que la préservation de sa communauté de ce qu'il craint pour elle.

Khoutbah n°1247

Discours du vendredi 18 août 2023 correspondant au 1^{er} Safar 1445 de l'Hégire

Prenez garde à la médisance, cette maladie destructrice

La louange est à Dieu, nous Le remercions, nous recherchons Son aide, nous recherchons Sa bonne guidée, nous Le louons, nous demandons que Dieu nous préserve du mal de nos âmes et de nos mauvaises œuvres, celui que Dieu guide, nul ne peut l'égarer et celui qu'Il égare, nul ne peut le guider.

Je témoigne qu'il n'est de dieu que Dieu, qu'Il est le dieu unique et qu'Il n'a pas d'associé, qu'Il n'a pas de semblable ni de ressemblant, quoi que tu imagines en ton esprit, Dieu en est différent et quiconque qualifie Dieu par un des attributs des humains a commis de la mécréance. Et je témoigne que notre maître et notre bien-aimé, notre éminence et notre guide, la cause de notre joie, محمد Mouhammad, est l'esclave de Dieu et Son Messager, celui qu'Il a élu et qu'Il agréé le plus, celui que Dieu a envoyé avec la bonne guidée et la religion de vérité, en tant que guide et annonciateur de bonne nouvelle pour les croyants et avertisseur d'un châtement pour les non musulmans, appelant à la religion que Dieu agréé par Sa volonté, tel un flambeau radieux. Par lui, Dieu a guidé la communauté et a dévoilé par lui les ténèbres et a fait sortir par lui les gens des obscurités à la lumière, que Dieu le rétribue pour nous du meilleur de ce dont Il a rétribué l'un de Ses prophètes pour sa communauté. Ô Dieu, honore et élève davantage en degré notre maître محمد Mouhammad ainsi que sa famille et ses compagnons bons et purs, ainsi que tous ceux qui les ont suivis sur la droiture, jusqu'au Jour dernier.

Après quoi, esclaves de Dieu, je vous recommande ainsi qu'à moi-même de faire preuve de piété à l'égard de Dieu العظيم *Al-Adhim*, craignez Dieu votre Seigneur Qui dit dans Son Livre honoré, dans sourate الحجرات *Al-Houjourat* :

﴿ وَلَا تَجَسَّسُوا وَلَا يَغْتَب بَّعْضُكُم بَعْضًا أَيُحِبُّ أَحَدُكُمْ أَنْ يَأْكُلَ لَحْمَ أَخِيهِ مَيْتًا فَكَرِهْتُمُوهُ
وَاتَّقُوا اللَّهَ إِنَّ اللَّهَ تَوَّابٌ رَحِيمٌ ﴾ ﴿١٢﴾

(*walā tajassasu walā yaghtab ba^doukum ba^dan 'ayouhibbou 'ahadoukoum 'an ya'koula lahma 'akhihi maytan fakarihtoumouhou wat-taqou l-Laha 'inna l-Laha tawwaboun rahim*) ce qui signifie : « **Ne vous espionnez pas, ne faites pas la médisance les uns des autres. Est-ce que l'un d'entre vous aimerait consommer la chair de son frère mort ? Vous détesteriez cela ! Craignez Dieu, certes Dieu accepte le repentir, Il est miséricordieux.** »

Sachez chers bien-aimés que la *al-ghibah* –la médisance– fait partie des péchés laids et des maladies destructrices qui détruisent le pays et les personnes, et combien elle s'est répandue aujourd'hui chez les gens. Il convient que nous mettions en garde contre son danger, contre son mal. Beaucoup de gens tombent dans la médisance sans s'apercevoir qu'ils sont tombés dedans.

Pourtant le Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ a donné la définition de la médisance. D'après *Abou Hourayrah* le Messager de Dieu صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ a dit :

((أَتَدْرُونَ مَا الْغَيْبَةُ))

(*'atadrouna ma l-ghibah*) ce qui signifie : « **Savez-vous ce qu'est la médisance ?** » Ils ont dit : « *Dieu et Son Messager savent plus.* » Il a dit :

((ذِكْرُكَ أَخَاكَ بِمَا يَكْرَهُ))

(*dhikrouka 'akhaka bima yakrah*) ce qui signifie : « **C'est que tu mentionnes ton frère par ce qu'il déteste.** » Il a été dit : « *Vois-tu, s'il y a bien en mon frère ce que je dis ?* » Il avait répondu :

((إِنْ كَانَ فِيهِ مَا تَقُولُ فَقَدْ اغْتَبْتَهُ وَإِنْ لَمْ يَكُنْ فِيهِ مَا تَقُولُ فَقَدْ بَهْتَهُ))

(*'in kana fihi ma taqoulou faqadi ghtabtah wa'in lam yakoun fihi ma taqoulou faqad bahattah*) ce qui signifie : « **S'il y a en ton frère ce que tu dis, alors tu as commis sa médisance, et s'il n'y a pas en lui ce que tu dis, tu l'as calomnié.** » rapporté par *Mousslim*.

Le sens de calomnier, c'est d'accuser par ce qui n'est pas en lui. La calomnie est un péché plus grave que la médisance parce que la calomnie comporte un mensonge.

Il suffit pour mettre en garde contre la médisance, contre son mal et son danger, de mentionner le verset précédemment cité, puisqu'il comporte la comparaison et l'analogie entre l'acte de celui qui fait la médisance de son frère et une chose des plus odieuses. Dès lors qu'Il leur a fait reconnaître que personne d'entre eux n'aimerait consommer du cadavre de son frère, Il fait suivre cela par Sa parole ﴿ فَكَرِهْتُمُوهُ ﴾ (*fakarihtoumouh*) c'est-à-dire « *Vous détesteriez vraiment cela en faisant preuve de bon sens, alors faites en sorte de détester vraiment ce qui est analogue en faisant preuve d'attachement à la religion.* »

La médisance, c'est que tu mentionnes ton frère croyant, vivant ou mort, jeune ou âgé, par ce qui est en lui et qu'il détesterait si cela parvenait à ses oreilles, que cela se rapporte à son aspect corporel, son ascendance, ses vêtements, sa maison ou son caractère. Comme si quelqu'un disait : « *Untel est petit* » ou « *Il est impoli* » ou « *Ses habits sont sales* » ou « *C'est sa femme qui le commande* » ou ce qui est de cet ordre, parmi tout ce qu'il sait que la personne détesterait si elle venait à l'entendre.

Certains pourraient s'interroger : « *Est-ce que la médisance fait partie des grands péchés ou des petits péchés ?* » Ce qui est correct, c'est de détailler en cela.

On dit que si la médisance a lieu à l'encontre des gens vertueux et pieux, c'est-à-dire si celui qui fait la médisance médite sur des gens de piété, c'est un grand péché, sans aucun doute.

Mais sur d'autres qu'eux, on ne dit pas dans l'absolu que c'est un grand péché, mais que si un croyant grand pécheur subit la médisance jusqu'à l'exagération, c'est également un grand péché, comme s'il exagérait en citant ses défauts, juste pour passer du temps.

Et c'est ainsi qu'on explique le *hadith* de *Abou Dawoud* rapporté par *Sa'id Ibnou Zayd* que le Prophète *صلى الله عليه وسلم* a dit :

((*إِنَّ مِنْ أَرْبَى الرَّبَا اسْتِطَالَةَ الرَّجُلِ فِي عَرِضِ الْمُسْلِمِ بِغَيْرِ حَقٍّ*))

(*'inna min 'araba r-riba stitalata r-rajouli fi 'irdi l-mouslimi bighayri haqq*) ce qui signifie : « **Parmi ce qui est comparable aux formes les plus graves de gain usuraire, il y a que la personne exagère à porter atteinte à l'honneur du musulman, sans droit.** »

Cette atteinte portée à l'honneur du musulman fait partie des plus graves des grands péchés, parce que le Prophète *صلى الله عليه وسلم* l'a comparée à la forme la plus grave de *riba*, c'est-à-dire que du point de vue de sa gravité, elle ressemble à la forme la plus grave de *riba*.

Il est parvenu dans le *hadith* de *Al-'Isra' wal-Mi'raj* d'après *Anas*, que le Messager de Dieu *صلى الله عليه وسلم* a dit :

((*لَمَّا عُرِجَ بِي مَرَرْتُ بِقَوْمٍ لَهُمْ أَظْفَارٌ مِنْ نُحَاسٍ يَحْمِشُونَ وُجُوهُهُمْ وَصُدُورَهُمْ فَقُلْتُ مَنْ هَؤُلَاءِ يَا جِبْرِيلُ؟ قَالَ هَؤُلَاءِ الَّذِينَ يَأْكُلُونَ لُحُومَ النَّاسِ -أَيُّ يَغْتَابُونَهُمْ- وَيَقْعُونَ فِي أَعْرَاضِهِمْ*))

(*lamma 'ourija bi marartou biqawmin lahoun 'adhfaroun min nouhacin yakhmichouna woujoughahoum wasoudourahoum faqoutlou man ha'oula'i ya Jibril ? qala ha'oula'i l-ladhina ya'koulouna louhouma n-naqi -'ay yaghtabounahoum- wayaqa'ouna fi 'a'radihim*) ce qui signifie : « **Lorsqu'on m'a fait accomplir mon Voyage nocturne, je suis passé auprès de gens qui avaient des ongles de cuivre avec lesquels ils se griffaient le visage et le torse. J'ai dit : "Qui sont donc ces gens-là, ô Jibril ?" Il a dit : "Ce sont ceux qui consommaient la chair des gens –c'est-à-dire qu'ils faisaient leur médisance– et qui portaient atteinte à leur honneur."** » rapporté par *Abou Dawoud*.

Quel danger que celui-là ! Et quel péché laid que commet celui qui fait la médisance des gens ! Il convient à celui qui a connu ces réalités de s'arrêter à la limite de la Loi et de ne pas continuer

à faire la médisance après cela, car cela le mènerait à sa perte et l'exposerait au châtement de Dieu.

Que l'on sache que tout comme il est interdit de faire la médisance, il est interdit de l'écouter également. Dieu عزوجل dit, dans sourate القَصص *Al-Qasas* pour décrire certaines personnes dont Il fait l'éloge :

﴿وَإِذَا سَمِعُوا اللَّغْوَ أَعْرَضُوا عَنْهُ وَقَالُوا لَنَا أَعْمَلُنَا وَلَكُمْ أَعْمَلُكُمْ سَلَامٌ عَلَيْكُمْ لَا نَبْتَغِي الْجَاهِلِينَ ﴿٥٥﴾﴾

(*wa'idha sami'ou l-laghwa 'a^radou ^anhou waqalou lana 'a^malouna walakoum 'a^maloukoum salamoun ^alaykoum la nabtaghi l-jahilin*) [28/55] ce qui signifie : « **Et lorsqu'ils entendent les paroles inutiles, ils s'en détournent et disent : "Nous aurons nos œuvres et vous aurez vos œuvres, paix sur vous. Nous ne recherchons pas la compagnie des ignorants."** »

Et Il dit également dans sourate الفرقان *Al-Furqan* verset 72 :

﴿وَإِذَا مَرُّوا بِاللَّغْوِ مَرُّوا كِرَامًا﴾

(*wa'idha marrou bil-laghwi marrou kirama*) [25/72] ce qui signifie : « **Et lorsqu'ils passent auprès [de gens qui disent] des paroles inutiles, ils passent leur chemin honorablement.** »

At-Tirmidhiyy a rapporté par l'intermédiaire de *Abou Darda'* que le Prophète صلى الله عليه وسلم a dit :

((مَنْ رَدَّ عَنْ عَرَضٍ أَخِيهِ رَدَّ اللَّهُ عَنْ وَجْهِهِ النَّارَ يَوْمَ الْقِيَامَةِ))

(*man radda ^an ^irdi 'akhihi radda l-Lahou ^an wajhihi n-nara yawma l-qiyamah*) ce qui signifie : « **Celui qui défend l'honneur de son frère, Dieu repoussera de lui le feu de l'enfer au Jour du Jugement.** »

On en comprend qu'il n'est pas permis d'écouter la médisance. Celui qui assiste à une assemblée dont les membres font la médisance interdite et portent atteinte à l'honneur des gens, il doit empêcher cette médisance en usant de son autorité, s'il en a la capacité. S'il n'en a pas la capacité, il l'interdit par la langue. S'il n'en a pas la capacité, il la renie par le cœur, c'est-à-dire qu'il déteste cette chose blâmable par son cœur et il quitte l'assemblée. Dans ce cas-là, il ne commet pas de péchés.

Il a été rapporté qu'un vertueux s'asseyait dans une assemblée avec les gens, il discutait avec eux, quand ils se mettaient à faire la médisance et à porter atteinte à l'honneur des gens, il leur donnait le conseil et s'en allait. On lui a dit une fois : « *Pourquoi tu es avec nous et lorsque nous commençons à parler des gens tu t'en vas ?* » Il a dit : « *Moi, je ne suis pas satisfait de moi-même, alors pourquoi vais-je parler sur les gens ?* » Fin de citation. Que Dieu fasse miséricorde à celui qui avait cette âme noble, qui s'est observé d'un regard clairvoyant et qui a commencé par se corriger lui-même, à réparer son âme sans s'occuper de commérages, comme

c'est le cas de nombreuses personnes de nos jours. Tu vois l'un d'entre eux enfoncé, embourbé, dans l'ignorance, dans les péchés, les passions interdites et qui, malgré cela, ne cesse de chercher les défauts des gens, d'aller les diffuser et de les propager.

Al-Boukhariyy a rapporté dans *Al-'Adabou l-Moufrad* d'après *Abou Hourayrah* qu'il a dit :

((يُبْصِرُ أَحَدَكُمْ الْقَذَاةَ فِي عَيْنِ أَخِيهِ وَيَنْسَى الْجِذْلَ أَوْ الْجِذْعَ فِي عَيْنِ نَفْسِهِ))

(*youb_sirou 'ahadokoumou l-qadhata fi ^ayni 'akhihi wayansa l-jidhla 'awi l-jidh^a fi ^ayni nafsih*) ce qui signifie : « **L'un d'entre vous voit la poussière dans l'œil de son frère et oublie la souche ou le tronc d'arbre qui est dans son propre œil.** »

Une souche, c'est une pièce de bois de grande taille et la poussière, c'est la saleté qui tombe dans l'œil. Celui qui a su cela, qu'il se réveille, parce qu'il y a beaucoup de problèmes et de disputes que nous endurons dans nos sociétés, qui ont pour origine ces assemblées tenues pour parler des gens et de leurs défauts, pour passer le temps. Alors qu'il est plus prioritaire, pour ceux qui commettent la médisance et ceux qui l'écoutent, de s'occuper de leurs propres défauts et de se corriger, plutôt que de s'occuper des défauts des gens. Il est plus prioritaire pour eux d'empêcher leur langue de dire ce que Dieu a interdit de dire. C'est ainsi que les disputes diminuent, les cœurs s'apaisent et que l'amitié et l'amour peuvent se propager.

Que l'on sache que celui qui fait la médisance des gens mérite le châtement de Dieu s'il ne se repent pas de son péché. Qu'il s'en rappelle à chaque instant. Qu'il sache également que celui dont on a fait la médisance, s'il lui est parvenu ce qui a été dit à son sujet, c'est un devoir pour celui qui a fait sa médisance de s'excuser auprès de lui pour que son repentir soit valide, avant qu'il n'arrive au Jour où il n'y aura ni dirham et ni dinar.

D'après *Abou Hourayrah*, le Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ a dit :

((أَتَدْرُونَ مَنِ الْمُفْلِسُ ؟))

(*'atadrouna mani l-mouflis*) ce qui signifie : « **Savez-vous qui est celui qui est ruiné ?** » Ils ont dit : « **Le ruiné chez nous, c'est celui qui n'a plus de pièces d'argent ni de biens.** » Il a dit :

((إِنَّ الْمُفْلِسَ مِنْ أُمَّتِي يَأْتِي يَوْمَ الْقِيَامَةِ بِصَلَاةٍ وَصِيَامٍ وَزَكَاةٍ وَيَأْتِي قَدْ شَتَمَ هَذَا وَقَذَفَ هَذَا وَأَكَلَ مَالَ هَذَا وَسَفَكَ دَمَ هَذَا وَضَرَبَ هَذَا فَيُعْطَى هَذَا مِنْ حَسَنَاتِهِ وَهَذَا مِنْ حَسَنَاتِهِ فَإِنْ فَنِيَتْ حَسَنَاتُهُ قَبْلَ أَنْ يُقْضَى مَا عَلَيْهِ أَخَذَ مِنْ خَطَايَاهُمْ فَطُرِحَتْ عَلَيْهِ ثُمَّ طُرِحَ فِي النَّارِ))

(*'inna l-moufliça min 'oummati ya'ti yawma l-qiyamati bişalatin wasiyamin wazakatın waya'ti qad chatama hadha waqadhafa hadha wa'akala mala hadha wasafaka dama hadha wadaraba hadha fayou^ta hadha min haçanatihi wahadha min haçanatihi fa'in faniyat haçanatuhou qabla 'an youqda ma ^alayhi 'oukhidha min khatayahoum façourihat ^alayhi thoumma touriha fi n-nar*) ce qui signifie : « **Celui qui est ruiné, c'est celui de ma communauté qui viendra au Jour du Jugement en ayant fait prières, jeûne, et zakat, mais qui aura insulté celui-ci ou fait le qadhf**

de celui-là, qui aura pris l'argent de cet autre ou fait couler le sang de celui-ci ou frappé celui-là. Alors il sera attribué à ces gens-là de ses bonnes actions, et lorsque ses bonnes actions seront épuisées avant qu'il n'ait dédommagé tout ce qu'il doit, il leur sera prélevé de leurs péchés qui seront imputés à son compte, et il sera jeté en enfer. » rapporté par Mouslim.

Toutefois, si la médisance n'est pas parvenue à celui dont on a fait la médisance, il suffit à l'injuste de se repentir sans qu'il l'en informe.

Ayant tenu mes propos, je demande que Dieu me pardonne ainsi qu'à vous-mêmes.

Second Discours :

الحمد لله والصلاة والسلام على سيدنا محمد رسول الله يا أيها الذين آمنوا اتقوا الله اللهم اغفر
للمؤمنين والمؤمنات

*Al-hamdou lil-Lahi waṣ-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadin raṣouli l-Lah ;
ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou t-taqou l-Lah.*

Allahoumma ghfir lil-mou'minina wal-mou'minat.